

AVIS GENERAL DE PASSATION DE MARCHES

RÉPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES HYDRAULIQUES ET DE LA PÊCHE BUREAU DE LA PLANIFICATION ET DES ÉQUILIBRES HYDRAULIQUES

PROJET «ELABORATION DE LA VISION ET DE LA STRATEGIE DU SECTEUR DE L'EAU A L'HORIZON 2050 POUR LA TUNISIE»

I. La République Tunisienne a obtenu un Don de la Banque Africaine de Développement (BAD) agissant en qualité d'Administrateur du Fonds Spécial de la Facilité Africaine de l'Eau, de la Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW) et une contribution de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH (GIZ) pour financer le Projet «Elaboration de la Vision et de la Stratégie du secteur de l'eau à l'horizon 2050 pour la Tunisie».

II. Les objectifs du projet :

Le Projet a pour objectif de contribuer au développement socioéconomique, en sécurisant la disponibilité et l'accès à la ressource en eau pour la Tunisie à l'horizon 2050, de manière efficiente, équitable et durable, suivant une approche de gestion intégrée des ressources en eau.

Le projet comprend trois composantes :

Composante 1 : L'élaboration de la vision et de la stratégie : Elle porte sur l'élaboration de la vision et de la stratégie et comportera trois étapes essentielles : (a) l'établissement de l'état des lieux du secteur et des orientations de base ; (b) la réalisation d'études prospectives multithématiques et la formulation de la vision et de la stratégie assortie d'un plan d'action global national ; et (c) l'élaboration des plans d'action pour la mise en œuvre de la stratégie.

Composante 2 : L'assistance technique : Elle a pour objectif d'assurer une assistance technique à l'UCP (Unité de Coordination du Projet) pour : (a) appuyer l'UCP pour l'élaboration et la supervision de la mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités des acteurs avant le démarrage de l'étude ; (b) appuyer l'UCP pour superviser, coordonner et contrôler la qualité de l'étude de la Stratégie et des plans d'actions ; (c) soutenir l'UCP pour coordonner et gérer le processus de participation des acteurs ; et (d) élaborer les termes de référence pour les études détaillées des projets prioritaires définis.

Composante 3 : La gestion du Projet et la participation des acteurs : Elle porte sur la gestion du Projet, et l'organisation et la gestion de la participation des acteurs.

Les acquisitions à financer au moyen de ce Don sont essentiellement les services de consultants ci-après :

- Elaboration de la vision et de la stratégie eau 2050
- Assistance technique et élaboration des plans d'actions.

III. L'acquisition des services de consultants se fera conformément aux *Règles de procédures de la Banque Africaine de Développement BAD pour l'utilisation des consultants*, édition de mai 2008 révisée en juillet 2012, en utilisant les Demande de Propositions et documents types de la Banque qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les avis de la manifestation d'intérêt devraient être disponibles à partir du mois de mars 2017 pour l'acquisition des services.

IV. Les consultants intéressés et satisfaisant aux critères d'éligibilité peuvent obtenir des informations complémentaires et devraient confirmer leur intention à l'adresse suivante :

Bureau de Planification des Équilibres Hydrauliques (BPEH)
Unité de Coordination EAU 2050

Ministère de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche (MARHP)
30 Rue Alain Savary - 1002 Tunis Belvédère Tunisie

Tél. : (+216) 71 890 926

Fax : (+216) 71 780 391 / 71 799 457

E-mail : souissi.abderrazak@yahoo.fr et sondeskamoun@yahoo.fr